

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Enjeux économiques et perspectives pour les territoires

Aurore ROBINET

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | OCT 15
Développement durable



COMPRENDRE POUR AGIR

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES
Enjeux économiques et perspectives pour les territoires

Aurore ROBINET
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Les circuits courts alimentaires, un atout pour les territoires	4
1. Stimuler l'emploi local	4
2. Lever les multiples contraintes à l'essor des circuits courts alimentaires	6
II. La coopération, un facteur clé pour l'expansion des circuits courts	7
1. Favoriser l'accompagnement des circuits courts alimentaires	7
2. Développer les modèles coopératifs	8
CONCLUSIONS	10
BIBLIOGRAPHIE	11

AVANT-PROPOS

Depuis 1948, c'est inscrit noir sur blanc dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation* »¹. Depuis 1948 pourtant, ce droit à l'alimentation s'est vu galvaudé : le principe de sécurité alimentaire justifiait un développement effréné du modèle d'agriculture intensive, au prix bien souvent de la santé et du bien-être tant des consommateurs que des agriculteurs.

Aujourd'hui, de plus en plus de producteurs se tournent vers des modèles alternatifs : agroécologie, diversification des races dans les élevages, circuits courts alimentaires, etc. Les bénéfices semblent évidents : développement économique des territoires, création d'emplois de qualité dans le secteur agricole, revalorisation de la profession, amélioration de la traçabilité des produits et de leurs qualités nutritives, biodiversité et environnement préservés... La liste est longue !

Si les producteurs européens ne se sont pas encore tous engouffrés dans ces modèles d'avenir, c'est que les freins sont encore nombreux : de l'héritage familial à la pression des distributeurs², en passant par l'accaparement des terres³, la solution facile est souvent d'en appeler à une réforme de la Politique Agricole Commune pour subventionner un modèle en déclin.

Dans ces quatre nouvelles Notes d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ a donc souhaité mettre en lumière ceux qui changent. Pourquoi ? Car ils montrent que « nourrir la planète » tout en « mangeant mieux », c'est possible ! Il est temps d'entendre la demande grandissante des consommateurs et la détresse quotidienne des petits producteurs ! Il est temps, en Europe, de penser une politique alimentaire durable qui saura offrir à tous la qualité de vie, la santé et le bien-être qui, depuis 1948, nous sont promis !

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Président, POUR LA SOLIDARITÉ et
Estelle Huchet, Chargée de projets

¹ Déclaration universelle des droits de l'homme, article 25, 1948.

² SARTRE Julien, « Dans le Morbihan, des paysans produisent autrement... et ça marche ! », *Mediapart.fr*, article du 2 septembre 2015.

³ COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, Avis. « L'accaparement des terres : une sonnette d'alarme pour l'Europe et une menace imminente pour l'agriculture familiale », 21 janvier 2015.

INTRODUCTION

Les circuits courts alimentaires sont en pleine expansion en Belgique comme dans toute l'Europe. Leurs vertus ? La diversité des formes de circuits courts ainsi que les enjeux auxquels ils répondent. En effet, ils sont à la fois des outils de lutte contre le réchauffement climatique, contre la pauvreté, le gaspillage, mais aussi des facteurs de développement de l'économie locale, d'emplois locaux, et d'apprentissage.

Mais qu'est-ce qu'un circuit court ? Il implique au maximum un intermédiaire, sauf dans le cas de la restauration collective où il peut y avoir des intermédiaires supplémentaires. La filière comprend des modes de vente directe (vente à la ferme, par cueillette, en panier, en point de vente collectif, sur le marché, vente à domicile, etc.) et indirecte (restauration, vente via des artisans comme les bouchers ou boulangers, via des distributeurs tels que les grandes surfaces ou épiceries solidaires, etc.)⁴. La proximité géographique et relationnelle est un critère de taille !

Les initiatives se multiplient pour faire des circuits courts des instruments de la transition économique et écologique. Parmi celles-ci, l'économie sociale et solidaire participe à l'essor de ce secteur. Elle peut apporter des réponses pertinentes aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans une démarche participative et démocratique. Pour les circuits courts alimentaires, les débouchés économiques sont nombreux mais souvent encore sous-exploités.

En complément des trois autres notes d'analyse⁵, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS propose une réflexion spécifique sur les enjeux et perspectives économiques des circuits courts alimentaires et formule des recommandations pour encourager leur essor. Osons la transition vers une alimentation locale et durable en Europe !

⁴ DELHOMMEAU Tiphaine, *Alimentation : circuits courts et circuits de proximité*, Cahiers POUR LA SOLIDARITÉ n°20, 2009, pp. 57-59.

⁵ Retrouvez les trois publications POUR LA SOLIDARITÉ d'octobre 2015 : BUREAU Audrey, HUCHET Estelle, *Quelle politique alimentaire pour l'Union européenne ?*; LASBLEIZ Ronan, *L'agroécologie : inscrire l'agriculture dans la transition*; LASBLEIZ Ronan, *La place de l'agroécologie et de ses principes dans les politiques publiques en Europe*.

I. LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES

1. STIMULER L'EMPLOI LOCAL

Les circuits courts alimentaires stimulent l'économie des territoires en mobilisant des ressources locales variées telles que les matières premières, les savoir-faire et compétences ainsi que la main d'œuvre. Ils permettent de relocaliser et maintenir des activités agricoles. En 2010, 21 % des exploitations françaises suivaient ce modèle. Elles sont caractérisées par une taille inférieure à la moyenne nationale et elles reposent sur une main d'œuvre importante. Les circuits courts concernent différents secteurs agricoles : le miel et les légumes (50% des exploitations françaises), les fruits et le vin (25 %) et les produits animaux comme le lait, la volaille, etc. (10 %) ⁶.

D'après une enquête de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, 3 730 producteurs sont inscrits dans une démarche de circuits courts dans la région en 2008, soit 10 % des exploitations françaises ⁷. Le territoire foisonne d'initiatives : 130 lieux de vente directe, une vingtaine de marchés fermiers, plus de 80 AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture paysanne) ⁸ et 12 points de vente collectifs ⁹. Il reste néanmoins difficile d'estimer le nombre d'emplois créés dans ce secteur ou déplacés de l'industrie agroalimentaire. L'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie estime tout de même qu'en moyenne, les AMAP permettent de créer un emploi pour 40 familles adhérentes ¹⁰. De plus, les circuits courts favorisent une activité économique dynamique, à travers la diversification des missions de transformation et de commercialisation. Par exemple, la transformation des produits dans les fermes pour la vente directe est très répandue. En 2000, elle concernait 4 703 exploitations dans les Pays de la Loire ¹¹.

Par ailleurs, les circuits courts entraînent le développement d'activités dans des secteurs annexes : l'artisanat, la boucherie, l'horeca, l'informatique, la communication, la logistique, etc. ¹². Ils participent à une démarche de valorisation du patrimoine d'un territoire, ce qui ouvre la voie à de nouveaux débouchés à travers une collaboration entre producteurs locaux et acteurs du tourisme ¹³. Les économies réalisées dans la production des emballages, la gestion des déchets ou le conditionnement lié au transport (ces derniers étant moins importants que dans les circuits longs) peuvent être réorientées vers d'autres activités. Espace-Terroir en est l'exemple même ! Créé en 2009 à Genève, le projet rassemble plus de 40 agriculteurs ¹⁴. L'objectif est de vendre les produits locaux (en partie biologique) en points relais et en livraisons à domicile. La vente de fruits et légumes s'accompagne de la commercialisation d'autres produits artisanaux et de coffrets cadeaux. Le projet mobilise de la main d'œuvre et des compétences en logistique, en communication et en informatique (gestion du site web, gestion des commandes et livraison à domicile). Afin de soutenir cette initiative créatrice d'emplois diversifiés, les

⁶ ADEME, *Les circuits courts alimentaires de proximité*, Les avis de l'ADEME, avril 2012, p. 2.

⁷ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *Les circuits courts alimentaires, une démarche éco-citoyenne ?*, 4^e semestre 2010, p. 4 : bit.ly/1H54VBm (consulté le 31 août 2015).

⁸ Les AMAP défendent l'agriculture paysanne et biologique en rapprochant les producteurs et les consommateurs qui s'engagent à acheter leur production en payant par avance. Pour plus d'informations : www.reseau-amap.org (consulté le 31 août 2015).

⁹ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰ AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-NORMANDIE, « Les circuits courts alimentaires », décembre 2009 : bit.ly/1MVHJdZ (consulté le 31 août 2015).

¹¹ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p. 5.

¹² VAN OVERMEIRE Katlyn, « Stimuler l'économie locale en développant les circuits courts, focus sur des projets menés par les agences de développement local », UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE, n°889, juin – juillet 2014.

¹³ ADEME, *op. cit.*, p. 8.

¹⁴ MESSMER Jean-Guillaume, *Les circuits courts multi-acteurs : émergence d'organisations innovantes dans les filières courtes alimentaires*, INRA, janvier 2013, pp. 61-62 : bit.ly/1DQWAKL (consulté le 31 août 2015).

collectivités ont créé des labels spécifiques pour garantir la provenance (Genève Région - Terre Avenir) et la qualité des produits (Bio.inspecta).

Si les circuits courts favorisent le développement de l'activité économique, il ne faut pas négliger un point essentiel : la qualité de l'emploi ! Tout d'abord, ils facilitent l'*empowerment* des producteurs¹⁵ à travers une autonomie vis-à-vis des autres acteurs de la chaîne de production et de distribution (les abattoirs, la grande distribution, etc.) notamment concernant l'usage des intrants (pesticides, engrais chimiques). Les préoccupations environnementales sont plus fortes en circuit court puisque 10% de ces exploitations produisent du bio en 2010 (France) contre 2 % en circuit long¹⁶, un facteur crucial pour la qualité de l'emploi en raison des enjeux de santé publique. Cependant, le changement de mode de commercialisation n'entraîne pas systématiquement un changement des modes de productions¹⁷. L'autonomie garantit également une rémunération juste des agriculteurs puisque les prix d'achat ne sont plus fixés par les autres acteurs de la filière. Enfin, les circuits courts assurent une plus ou moins grande sécurité de l'emploi selon les initiatives (la vente en paniers repose dans certains cas sur un engagement du consommateur au semestre ou à l'année vis-à-vis du producteur). La dimension sociale de l'échange commercial est également bien plus forte dans les circuits courts. Le producteur tisse des liens sociaux, engage une relation de confiance avec ses clients et gagne en reconnaissance¹⁸.

Repenser l'organisation du travail et ses objectifs : voilà une caractéristique supplémentaire des circuits courts. En effet, ils peuvent parfaitement s'inscrire dans une démarche d'économie sociale, où le capital humain passe avant le profit¹⁹. De nombreux circuits courts défendent une manière de produire et de consommer autrement, à travers des produits locaux de qualité accessibles à tous. Certaines initiatives, à l'instar des AMAP en France et des GASAP²⁰ (Groupes d'Achat solidaires de l'Agriculture paysanne) en Belgique cherchent à valoriser les compétences et à accompagner l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion socioprofessionnelle. De plus, elles mettent en avant une volonté de construire une collaboration étroite entre les personnes concernées par le projet, que ce soient les employés ou les clients. Dans les modèles de vente directe à la ferme par exemple, les clients sont invités à cueillir les produits qu'ils achètent avec les conseils des producteurs.

Témoignage : le choix de la vente directe en Pays de la Loire !

Un producteur de pommes et poires biologiques en Pays de la Loire témoigne et évoque quatre facteurs qui ont motivé son choix pour la vente directe : il s'agit avant tout de diminuer le « risque santé pour Guy et ses salariés (en réduisant les traitements chimiques) [et les] risques économiques car le verger géré en conventionnel a abouti à un fort endettement (prix de vente des pommes trop faible) ». Il y a par ailleurs une « volonté de maintenir l'emploi et des emplois stables pour ses salariés [et] d'avoir un successeur familial »²¹. Parmi les nombreuses initiatives en circuits courts, les motivations sanitaires, sociales ou économiques sont récurrentes.

¹⁵ CAPOCCI Hélène, *Des circuits courts pour changer le monde ? Potentialités et limites des circuits courts en tant qu'outil de changement social*, Entraide & Fraternité, novembre 2014, p. 6 : bit.ly/1Mz5s6T (consulté le 31 août 2015).

¹⁶ ADEME, *op. cit.*, p. 2.

¹⁷ Si le recourt aux circuits courts n'induit pas toujours un passage vers des pratiques environnementales, « [ils] peuvent délimiter des lieux d'échanges et d'expérimentations particulièrement propices au changement de pratiques agricoles ». MARÉCHAL Gilles, SPANU Alexiane, *Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?*, Courrier de l'environnement de l'INRA, n°59, octobre 2010, p. 11 : bit.ly/1NpSIVV (consulté le 31 août 2015).

¹⁸ CAPOCCI Hélène, *op. cit.*, p. 5.

¹⁹ MESSMER Jean-Guillaume, *op. cit.*, p. 34.

²⁰ Pour plus d'informations : www.gasap.be

²¹ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p. 8.

2. LEVER LES MULTIPLES CONTRAINTES A L'ESSOR DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Plusieurs obstacles limitent le développement des circuits courts alimentaires. Ce modèle nécessite de repenser le métier de producteur et exige une grande capacité d'adaptation. Les producteurs doivent développer de nouvelles compétences pour la transformation et la commercialisation des produits. Ils doivent aussi gérer la promotion de leur activité et leur visibilité face à la concurrence de la moyenne et de la grande distribution. La réorganisation du métier d'agriculteur requiert donc un accès à des formations adaptées aux nouveaux besoins. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui²². La multiplication des activités peut également devenir chronophage.

Les producteurs font face à de lourdes contraintes financières et réglementaires. Le lancement de l'activité est un défi dans de nombreux cas. Les équipements sont très coûteux, notamment le matériel d'abattage pour les exploitations d'élevage et les petites exploitations ont plus de difficultés à accéder aux prêts bancaires²³. L'accès à la terre représente souvent un problème : l'étalement urbain en Europe renforce la pression foncière et réduit le nombre de terres cultivables disponibles. Pour lutter contre ce phénomène, des réponses existent. Nantes Métropole et la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique ont lancé en 2007 un programme de recensement et de réhabilitation des friches agricoles. 5 000 hectares de friches ont été recensés, une ressource non-négligeable pour les agriculteurs de la région²⁴. Les contraintes financières sont des freins importants à la création d'emplois pourtant nécessaires. Certains agriculteurs ne peuvent pas employer une personne supplémentaire et doivent se résoudre à passer plus de temps sur leur activité²⁵.

De plus, la législation n'est pas toujours adaptée. Dans plusieurs pays européens comme la Belgique ou l'Irlande, les producteurs pointent un manque d'information sur les réglementations sanitaires souvent trop contraignantes²⁶. En Belgique, le durcissement des règles sanitaires par l'AFSCA, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, a créé la polémique parmi les petits producteurs et les PME locales incapables de les respecter (contrôles fréquents, « tolérance zéro » envers les bactéries, destruction de la totalité de la production en cas de doute sur la présence de bactéries autrefois acceptées, etc.)²⁷.

La capacité à répondre à la demande représente un obstacle supplémentaire. La majorité des consommateurs sont bien souvent habitués à une offre très diversifiée et des produits « hors saisons » (en France, 85 % des achats alimentaires sont réalisés en grande distribution²⁸). Ils ont tendance à favoriser les espaces de vente centralisés comme les magasins de grande distribution qui permettent de limiter les déplacements. Les circuits courts ont, au contraire, une offre moins régulière et moins diversifiée soumise aux contraintes locales et aux rythmes des saisons²⁹. Néanmoins, les achats en circuits courts sont en constante augmentation. De plus, les petites exploitations n'ont pas toujours la capacité de répondre aux appels d'offre du secteur public ou des entreprises pour cause de volumes insuffisants³⁰.

²² AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-NORMANDIE, *op. cit.*

²³ *Ibid.*

²⁴ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p. 14.

²⁵ CAPOCCI Hélène, *op. cit.*, p. 8.

²⁶ NATIONAL RURAL NETWORK, *Facilitating and encouraging short food supply chains*, juin 2013, p. 21 : bit.ly/1LiQbXC (consulté le 31 août 2015).

²⁷ 7 SUR 7, « L'AFSCA devra davantage accompagner les petits producteurs », juillet 2015 : bit.ly/1DL8fS6 (consulté le 31 juillet 2015)

²⁸ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p.7.

²⁹ AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-NORMANDIE, *op. cit.*

³⁰ *Ibid.*

II. LA COOPÉRATION, UN FACTEUR CLÉ POUR L'EXPANSION DES CIRCUITS COURTS

1. FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Face aux contraintes rencontrées par les circuits courts alimentaires, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS propose une série de recommandations afin d'encourager leur essor.

Les autorités publiques sont des acteurs clés dans l'orientation du modèle agricole des territoires. Elles ont la capacité d'influencer les choix des consommateurs par des actions de sensibilisation à l'alimentation durable. En Irlande, les circuits courts sont face à un blocage culturel lié à un manque de connaissances concernant la qualité des produits. Pour y remédier, le rapport du National Rural Network préconise le développement de l'éducation à la nourriture pour tous les publics ainsi que l'organisation d'événements tels la *National Organic Week*³¹. Elles sont des intermédiaires entre les deux parties et permettent de pallier le manque de visibilité des circuits courts. Par ailleurs, elles renforcent l'argument de « confiance » en facilitant l'accès aux informations pour les consommateurs et les producteurs (veille sanitaire, promotion des bonnes pratiques agricoles, etc.) et en certifiant la qualité et la provenance des produits à travers notamment la création de labels.

Le pouvoir d'action des collectivités passe également par un soutien financier. Il est nécessaire de revoir le système de subventions actuellement favorable aux grandes exploitations intensives et exportatrices, à l'instar de la PAC (Politique agricole commune). Mais le soutien ne se limite pas à l'aspect financier ! D'autres outils sont à la disposition des acteurs publics : créer des formations adaptées comme le maraîchage biologique ou apporter un soutien logistique (mise à disposition de matériel et de terres, développement de points de vente collectifs dans les écoles et le long des principaux axes routiers³², mise en place de partenariats locaux³³, etc.). Dans ses recommandations, Brigitte Allain, députée Europe Écologie Les Verts et rapporteure de la mission d'information sur les circuits courts et la relocalisation de l'alimentation, préconise notamment la création de plateformes et de « marchés d'intérêts locaux » pour rassembler et vendre des produits locaux aux particuliers et à la restauration collective³⁴.

Un secteur reste sous-exploité : celui de la restauration collective. Elle représente un potentiel de développement économique non négligeable pour le secteur alimentaire local. En France, 1,6 milliard de repas sont servis par an dans les établissements publics et les restaurants scolaires³⁵. Là encore, les collectivités locales sont des acteurs clés pour relancer l'activité économique locale dans ce secteur ! Développer les marchés publics en intégrant des clauses sociales et environnementales favorables aux circuits courts en est l'exemple. Depuis 2007, le Grenelle Environnement, suivi des lois Grenelle I et Grenelle II, a fixé des objectifs pour les communes de 20 % de produits saisonniers à faible impact

³¹ NATIONAL RURAL NETWORK, *op. cit.*, p. 22, 27-28.

³² DECAMP Céline avec l'aide de RASSART Jérôme, LEBON Liliane, ADAM Fabrice, *Les circuits courts solidaires et durables en Wallonie*, CREDAL CONSEIL, février 2013, pp. 18-19 : bit.ly/1KBTfLy (consulté le 31 juillet 2015).

³³ En Belgique, les Agences de développement local se sont emparées de la question des circuits courts. Leur mission est de développer des partenariats entre les secteurs public, privé et associatif autour de projets porteurs d'activités économiques et d'emplois durables à partir des atouts des territoires. Pour plus d'informations : VAN OVERMEIRE Katlyn, *op. cit.*

³⁴ LAPERCHE Dorothée, « Alimentation : comment encourager les circuits courts », *Actu-environnement*, juillet 2015 : bit.ly/1K0zAYe (consulté le 03 août 2015).

³⁵ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p. 16.

environnemental et 20 % de produits biologiques d'ici 2012³⁶. Si les objectifs sont donnés, leur mise en œuvre reste plus délicate. Cela nécessite la réorganisation et la mobilisation de ressources humaines et financières pour prendre en charge la gestion de ces produits locaux. Cette transition requiert donc un accompagnement des communes. Dans le département de Maine-et-Loire, la Chambre d'agriculture et l'Association des maires ont ainsi mis en place une convention pour soutenir l'approvisionnement en produits locaux de qualité des cantines scolaires pour le primaire³⁷.

2. DEVELOPPER LES MODELES COOPERATIFS

La coopération est la clé de voûte d'un modèle agricole durable. Celle-ci peut prendre différentes formes, du partenariat à la constitution de coopératives.

La proximité géographique et relationnelle est un atout à exploiter ! Elle renforce les opportunités de partenariats entre agriculteurs, artisans, entreprises et collectivités locales. Le rapprochement de ces acteurs peut résoudre un défi de taille en termes d'enjeux économiques et environnementaux qui tient à l'optimisation de la logistique, notamment du transport. Ainsi, l'opération « Panier en gare », lancée en 2008 en Seine et Marne, est le fruit d'une coopération entre deux agriculteurs, Mr et Mme De Buysier et la SNCF³⁸. Celle-ci a mis à disposition ses locaux pour vendre de manière hebdomadaire des paniers sur le parvis de la gare. Cette formule avec engagement du consommateur permet d'optimiser le temps et les transports pour le producteur comme pour le consommateur.

Si des propositions d'actions politiques ont précédemment été développées, les possibilités d'actions citoyennes ne sont pas en reste, que ce soit au sein d'associations ou par le *crowdfunding* (financement participatif). En Belgique, de nombreuses structures citoyennes telles que le [RCR](#) (Réseau des Consommateurs responsables), le réseau des [GASAP](#) et [le Début des Haricots](#) aident le lancement de projets de groupes alimentaires solidaires fonctionnant en circuits courts (paniers, potagers collectifs, etc.)³⁹. Ces associations sont des exemples de modèle coopératif, où le capital humain est valorisé par rapport au profit. Les coopératives reposent sur des principes d'autodétermination, de solidarité et d'équité et sont gérées démocratiquement par leurs membres. Elles peuvent être composées de salariés, de producteurs et de citoyens.

Les coopératives dans le domaine agricole sont particulièrement développées notamment en France (les sociétés coopératives et participatives, les sociétés coopératives d'intérêt collectif et les coopératives d'activités et d'emploi⁴⁰), en Belgique ou en Italie. Cependant, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des pays de l'UE. L'exemple de la Finlande, ou plus largement des pays nordiques, est révélateur. Les structures coopératives et les réseaux y sont faiblement développés. Peu de producteurs sont engagés dans de telles structures ou soutiennent la mise en place d'initiatives citoyennes *bottom-up*⁴¹. Et pourtant, les circuits courts représentent un foyer d'échanges propice au développement d'innovations technologiques, organisationnelles et sociales. Ils favorisent une réorganisation du travail (partage de compétences...) et le renouvellement des pratiques agricoles (mutualisation des équipements, échange de ressources où les déchets d'une activité deviennent la matière première d'une autre). Ainsi, « les

³⁶ *Ibid.* p. 12.

³⁷ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *op. cit.*, p. 12.

³⁸ Jean-Guillaume MESSMER, *op. cit.*, pp. 60-61.

³⁹ DECAMP Céline avec l'aide de RASSART Jérôme, LEBON Liliane, ADAM Fabrice, *op. cit.*, p. 19. Un GASAP est un groupe de citoyens qui s'associe à un producteur local pour acheter régulièrement des produits de saison et de qualité. Le RCR est une asbl qui promeut les « initiatives locales, collectives et autogérées de consommation alternative ». Le Début des Haricot est une asbl qui sensibilise les Bruxellois aux enjeux de l'alimentation et de l'environnement.

⁴⁰ LES SCOP.COOP, « Qu'est-ce qu'une Scop ? », non daté : bit.ly/1hrs9uL. Pour plus d'informations : ROUSSELLE Mylène, « Les coopératives d'activités et d'emploi, dans un esprit collectif et coopératif », Note d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ, juin 2011 : bit.ly/1DteeiO

⁴¹ JOKINEN Pekka, JÄRVELÄ Marja, PUUPPONEN Antti, *Local food systems and rural sustainability initiatives by small scale rural entrepreneurs in Finland*, Maaseudun uusi aika 2, 2009, pp. 15-16.

coopératives de producteurs permettent de pallier à l'absence d'économies d'échelle tout en gardant le contrôle de l'entièreté de la filière »⁴². Par ailleurs, la volonté de s'associer peut permettre de créer des circuits courts inscrits dans une approche d'économie circulaire⁴³, à l'image du projet Ekovores à Nantes⁴⁴. Le projet repose sur trois principes : consommer local, développer les circuits courts par une distribution en vente directe et réutiliser tous les déchets pour éviter le gaspillage.

Belgique : la Ceinture aliment-terre liégeoise met en réseau les initiatives !

[La Ceinture aliment-terre liégeoise](#) est une plateforme qui vise à développer la consommation d'aliments locaux dans la région liégeoise et créer une alliance ville-campagne. Elle soutient la mutualisation des ressources (savoir-faire, compétences et équipements). La plateforme crée des liens entre les producteurs et des structures comme [Terre-en-vue](#), spécialisée dans l'accès à la terre, ou [Point ferme](#) qui gère la distribution de fruits et légumes locaux.

Le projet a mené à la création des Compagnons de la Terre, une coopérative paysanne et citoyenne qui aide les producteurs à développer leurs activités dans une démarche de circuits courts et de production agro-écologique. La coopérative agit sur deux sites, à Tilff et à la ferme-école de Bierleux-Haut à Stoumont, qui accueillent une diversité d'activités agricoles. En 2016, un nouveau site de 30 hectares rassemblera du maraîchage, de l'élevage, de la production de fromage et de pain à Blegny⁴⁵.

⁴² DECAMP Céline, *op. cit.*, p. 51.

⁴³ L'économie circulaire est une approche globale qui s'oppose au modèle de l'économie linéaire. Elle repose sur sept axes : l'écoconception, l'écologie industrielle (démarche de mutualisation et de partage), la fonctionnalité, la réparation, le réemploi, la réutilisation et le recyclage. Pour en savoir plus, consultez les deux notes d'analyse suivantes sur l'économie circulaire : SANA François, *L'économie circulaire : changement complet de paradigme économique ?*, Note d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ, novembre 2014 : bit.ly/1DLBBQg.

⁴⁴ POUR LA SOLIDARITÉ a relayé cette bonne pratique sur son [Observatoire européen de la Transition](#).

⁴⁵ NOIRFALISSE Quentin, « Cordon alimentaire », in ALTERÉCHOS, « Qui osera être agriculteur demain ? », n° 407-408, juillet 2015. Pour plus d'informations sur les Compagnons de la Terre, visiter : compagnonsdelaterre.be

CONCLUSIONS

Convivialité, confiance, qualité, soutien aux producteurs, bilan carbone et santé... ce sont autant d'arguments qui poussent les consommateurs, ou « consom'acteurs », à se tourner vers les circuits courts alimentaires. Parmi les différentes initiatives existantes, notons que les paniers et les points de vente en dépôts sont de plus en plus prisés notamment pour la diversité de l'offre, elle-même renforcée par l'augmentation de la demande pour ces modes de consommation. Ils représentent une alternative viable et pratique aux modes de consommation classiques.

Les circuits courts alimentaires sont source d'un dynamisme économique local et d'emplois de qualité. Néanmoins, leur impact environnemental fait débat, notamment en raison des déplacements qu'ils peuvent occasionner à la fois pour les producteurs et les consommateurs⁴⁶. Ils doivent combiner un ensemble de critères, tels que la saisonnalité, la qualité des produits et l'optimisation des transports, en plus de la proximité géographique pour être des instruments de lutte contre le réchauffement climatique.

Par ailleurs, la prédominance de la grande distribution sur le marché alimentaire ne peut pas être ignorée. Elle reste un acteur incontournable puisqu'elle représente la majorité des achats alimentaires. Les producteurs locaux peuvent se tourner vers la grande distribution, sans pour autant s'y réduire ! La grande distribution s'intéresse progressivement à la production locale en réponse à la demande des consommateurs. Les circuits courts ont donc de nouveaux débouchés en perspective, en complément de la vente directe. La solidarité et la coopération entre les producteurs est alors essentielle afin d'équilibrer les rapports de force entre les deux parties et de garantir le respect des valeurs sociales et environnementales portées par les producteurs locaux.

⁴⁶ DELHOMMEAU Tiphaine, « Alimentation et changement climatique : quels outils pour une consommation Éco-responsable ? », Note d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ, janvier 2009 : bit.ly/1Wllhun

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTATION OFFICIELLE

- Déclaration universelle des droits de l'homme, article 25, 1948.

ETUDES ET PUBLICATIONS

- ADEME, *Les circuits courts alimentaires de proximité*, Les avis de l'ADEME, avril 2012 : bit.ly/1DcqN2R (consulté le 31 août 2015).
- AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-NORMANDIE, *Les circuits courts alimentaires*, décembre 2009 : bit.ly/1MVHJdZ (consulté le 31 août 2015).
- BUREAU Audrey, HUCHET Estelle, *Quelle politique alimentaire pour l'Union européenne ?*, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, octobre 2015.
- CAPOCCI Hélène, *Des circuits courts pour changer le monde ? Potentialités et limites des circuits courts en tant qu'outil de changement social*, Entraide & Fraternité, novembre 2014 : bit.ly/1Mz5s6T (consulté le 31 août 2015).
- COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, Avis. « L'accaparement des terres : une sonnette d'alarme pour l'Europe et une menace imminente pour l'agriculture familiale », 21 janvier 2015.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE, *Les circuits courts alimentaires, une démarche éco-citoyenne ?*, 4^e semestre 2010 : bit.ly/1H54VBm (consulté le 31 août 2015).
- DECAMP Céline avec l'aide de RASSART Jérôme, LEBON Liliane, ADAM Fabrice, *Les circuits courts solidaires et durables en Wallonie*, CREDAL CONSEIL, février 2013 : bit.ly/1KBTfLy (consulté le 31 août 2015).
- DELHOMMEAU Tiphaine, « Alimentation et changement climatique : quels outils pour une consommation Éco-responsable ? », Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ, janvier 2009.
- DELHOMMEAU Tiphaine, *Alimentation : circuits courts, circuits de proximité*, Cahiers PLS, n°20, POUR LA SOLIDARITÉ, novembre 2009.
- JOKINEN Pekka, JÄRVELÄ Marja, PUUPPONEN Antti, *Local food systems and rural sustainability initiatives by small scale rural entrepreneurs in Finland*, Maaseudun uusi aika 2, 2009.
- LASBLEIZ Ronan, *L'agroécologie : inscrire l'agriculture dans la transition*, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, octobre 2015.
- LASBLEIZ Ronan, *La place de l'agroécologie et de ses principes dans les politiques publiques en Europe*, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, octobre 2015.
- MARÉCHAL Gilles, SPANU Alexiane, *Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?*, Courrier de l'environnement de l'INRA, n°59, octobre 2010.
- MESSMER Jean-Guillaume, *Les circuits courts multi-acteurs : émergence d'organisations innovantes dans les filières courtes alimentaires*, INRA, janvier 2013 : bit.ly/1DQWAKL (consulté le 31 août 2015).
- NATIONAL RURAL NETWORK, *Facilitating and encouraging short food supply chains*, juin 2013 : bit.ly/1LiQbXC (consulté le 31 août 2015).

- POUR LA SOLIDARITÉ, « Circuits courts alimentaires, un levier pour le développement durable territorial ? Enjeux et propositions », Note d'analyse, mai 2010.
- ROUSSELLE Mylène, « Les coopératives d'activités et d'emploi, dans un esprit collectif et coopératif », Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ, juin 2011.
- VAN OVERMEIRE Katlyn, « Stimuler l'économie locale en développant les circuits courts, Focus sur les projets menés par les agences de développement local », UNION DES VILLES ET DES COMMUNES DE WALLONIE, n°889, juin – juillet 2014 : bit.ly/1h6Zw87 (consulté le 31 août 2015).

RESSOURCES MEDIATIQUES

- 7 SUR 7, « L'AFSCA devra davantage accompagner les petits producteurs », juillet 2015 : bit.ly/1DL8fS6 (consulté le 31 juillet 2015).
- BOIREAULT Rodolphe, « Agriculture, Économie circulaire et circuits courts : l'exemple de Ekovores », *E-rse.net*, janvier 2015 : bit.ly/1fGSc2b (consulté le 31 juillet 2015).
- FABRÉGAT Sophie, « Alimentation : le retour des circuits courts ? », *Actu-environnement*, janvier 2010 : bit.ly/1h6ZahP (consulté le 31 juillet 2015).
- LAPERCHE Dorothee, « Alimentation : comment encourager les circuits courts », *Actu-environnement*, juillet 2015 : bit.ly/1K0zAYe (consulté le 03 août 2015).
- NOIRFALISSE Quentin, « Cordon alimentaire », *in* Revue ALTERÉCHOS, « Qui osera être agriculteur demain ? », n°407-408, juillet 2015.
- REVUE TERRE, « L'Économie sociale ne badine pas avec la nourriture », n°147, hiver 2014.
- SARTRE Julien, « Dans le Morbihan, des paysans produisent autrement... et ça marche ! », *Mediapart.fr*, article du 2 septembre 2015.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

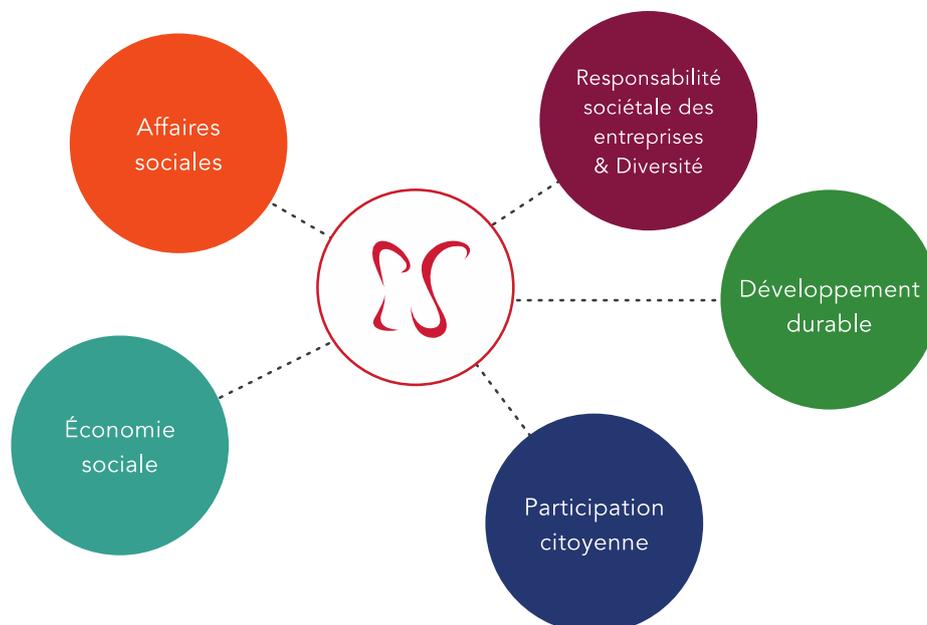
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Entreprises et transition : enjeux et perspectives face à l'urgence climatique*. Aurore Robinet, juillet 2015.
- *La protection sociale des travailleurs indépendants*. Éric Moranval, juin 2015.
- *Les clusters d'innovation sociale : analyse et bonnes pratiques européennes*. Pierre Perard, juin 2015.
- *Sept questions clés sur la COP 21*. Stefano Messina, juin 2015.
- *L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité*. Pierre Perard, juin 2015.
- *Les initiatives citoyennes européennes : un échec ?* Éric Moranval, mai 2015.
- *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?* Stefano Messina, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'emploi ?* Léa Bottani-Dechaud, avril 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative*. POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive*. En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines*. Maïté Crama, juin 2014.
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe*, Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.

L'été et la rentrée 2015 ont été le théâtre, en France et en Europe, de multiples tensions entre producteurs et distributeurs.

Dans cette dernière note d'une série de quatre publications, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS revient sur les défis et les perspectives du développement des circuits courts alimentaires pour stimuler l'activité économique des territoires.

Que ce soit en France, en Belgique, en Irlande ou encore en Finlande, les circuits courts alimentaires ont le vent en poupe depuis plusieurs années. Ils regroupent non seulement une grande diversité d'initiatives – de la vente de paniers à la cueillette chez le producteur en passant par la vente en ligne – mais également une pluralité d'acteurs tels que les producteurs, les structures de l'ESS, les citoyens ou les collectivités locales.

Et pour cause, l'attractivité des circuits courts est à la hauteur des enjeux qu'ils soulèvent, notamment sur le plan économique. Ils

apparaissent de plus en plus comme une alternative pertinente au modèle agroindustriel, se montrent propices au maintien et à la création d'emplois locaux et durables sur les territoires, ainsi qu'au développement d'innovations sociales et organisationnelles.

Cette Note d'analyse identifie un ensemble de bonnes pratiques telles que des programmes publics, des exemples de partenariats et des coopératives citoyennes ou de producteurs qui visent à soutenir ou créer des circuits courts alimentaires. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS propose une réflexion spécifique sur les enjeux et perspectives économiques des circuits courts alimentaires et formule des recommandations pour encourager leur essor. Osons la transition vers une alimentation locale et durable en Europe !

Cette publication s'inscrit dans le cadre d'un dossier consacré à l'agriculture et l'alimentation durable en Europe. Les trois notes complémentaires composant ce dossier thématique sont disponibles ci-contre.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink